

APPEL À CANDIDATURE 2021/2023



Théâtre

Danse

Marionnettes

Théâtre d'objets

Cirque

Arts de la rue...

REPAIRS

AMIENS METROPOLE

ACCOMPAGNEMENT
DES ARTISTES EMERGENTS
DU SPECTACLE VIVANT

Amiens
amiens.fr





LE DISPOSITIF

En écho au projet Culturel et Artistique d'Amiens Métropole, la Direction de l'Action Culturelle et du Patrimoine (DACP) s'appuie sur une stratégie de développement des filières et de la création.

En se dotant de schémas d'organisation des filières culturelles, artistiques et patrimoniales, elle se donne les moyens de rendre concrets et lisibles des parcours, en mettant la focale sur la jeune création et l'émergence.

Avec des structures culturelles et équipes artistiques partenaires, Amiens Métropole met en œuvre Re[pair]s, un dispositif d'encouragement aux pratiques artistiques et à l'expérimentation, dans le domaine du spectacle vivant.

Conçu sur deux années (Septembre 2021 – Juin 2023), Re[pair]s propose de l'accompagnement administratif, artistique et technique, ainsi que de la mise à disposition de ressources matérielles (espaces de travail, plateaux, appui technique) à celles et ceux souhaitant s'éprouver et s'insérer dans l'environnement professionnel.

OBJECTIFS

- Repérer, soutenir et valoriser des initiatives qui témoignent de la diversité de modes d'expression des amateurs, dans le domaine du spectacle vivant ;
- Stimuler la recherche, l'écriture et l'expérimentation liées aux pratiques artistiques amateurs, dans le domaine du spectacle vivant ;
- Sensibiliser et encourager à la réflexion autour d'un projet professionnel dans le champ artistique, à partir de rencontres avec divers professionnels de la culture, des temps de formation et de développement d'une première recherche ;
- Proposer un accompagnement artistique et adapté aux projets, en mettant à disposition des ressources humaines et matérielles (professionnels, espace de travail, plateaux, apports techniques) ;
- Mettre à disposition des résidents un laboratoire réservé au sein du Théâtre Chès Cabotants, dédié à la recherche, à l'écriture et à l'expérimentation.





CONDITIONS CUMULATIVES POUR REpondre à l'APPEL à CANDIDATURE

- /// Toute personne physique et majeure, sans distinction d'âge ; résidant à Amiens Métropole et n'ayant jamais bénéficié de moyens de production ou de financement public ; empruntant un parcours de création à titre professionnel ; n'ayant pas été repéré et diffusé dans les réseaux labellisés et conventionnés ;
- /// Tout individu ou collectif dont la pratique artistique s'inscrit dans le domaine du spectacle vivant, et cherchant à s'éprouver artiste(s), de manière à embrasser cette voie comme futur professionnel ;
- /// Tout individu ou collectif se trouvant être dans une démarche de projet ;
- /// Ce projet pourra embrasser d'autres esthétiques dans une logique d'innovation et d'hybridation.

SÉLECTION

Les dossiers seront analysés par une commission composée de professionnels du secteur culturel.

Une présélection sur dossier aura lieu le lundi 22 mars 2021

Les candidats présélectionnés seront invités à rencontrer la commission lors d'une audition/entretien (format de présentation selon le choix des candidats). Ces auditions sont prévues **le 19 Avril 2021** à la Maison du Théâtre d'Amiens.

La forme de présentation retenue (20 minutes maximum) lors de l'audition est à la libre appréciation des candidats, tous les formats d'expression sont possibles.

DÉROULÉ DE LA RÉSIDENCE ET STATUT DES CANDIDATS REtenus

Ce dispositif est un premier pas vers une forme de professionnalisation des équipes artistiques. Il ne peut être assimilé à une aide à la création, à la production, ou à une commande de texte. Les participants au dispositif Re[pair]s garderont leur régime et leur statut principal (étudiant, actif, demandeur d'emploi, ...).

Les modalités d'accompagnement doivent faire l'objet d'un programme préalablement établi entre l'artiste et les structures partenaires. Le cadre de la résidence Re[pair]s est fixé par une convention de résidence signée avec l'association « Théâtre d'Animation Picard ».



DURÉE DES PROJETS ET AIDE AU DÉFRAIEMENT

Les projets sont financés pour une durée de 1 an. Les candidats retenus se verront attribuer une aide au défraiement forfaitaire annuelle de 2 000 euros, renouvelable une seconde année.

CALENDRIER

Date limite de réception des dossiers de candidature :

Le vendredi 19 mars à 0h00

Temps d'information préalable à l'audition (optionnel) :

Les 31 mars, 1 et 2 avril 2021 dans les locaux du Tas De Sable, Chès Panses Vertes

Sur inscription et uniquement ouvert aux candidats qui auront été présélectionnés à la suite de l'instruction des dossiers du 21 mars 2021.

Audition des candidats :

Le 19 Avril 2021 à la Maison du Théâtre d'Amiens

Publication des résultats :

première quinzaine du mois de mai 2021

Date de début de la résidence :

Lundi 6 septembre 2021



REPAIRS
AMIENS METROPOLE

CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

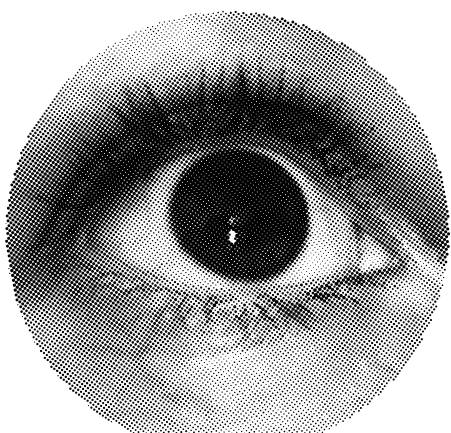
Documents à fournir :

- Descriptif du projet envisagé (les éléments et/ou pistes de la recherche artistique/écriture, les intentions professionnelles. 1 page recto-verso maximum) ;
- La fiche de candidature ;
- Lettre de motivation (1 page maximum) ;
- Tout support permettant d'illustrer sa recherche artistique (matériel ou numérique) ;

Les dossiers de candidature et les documents annexes sont à envoyer par mail via un site de transfert de fichier à l'adresse suivante :

n.maillard@amiens-metropole.com

Une fois le dossier complet, un accusé de réception vous sera envoyé.





PARCOURS PRÉVISIONNEL D'ACCOMPAGNEMENT DU GESTE DE CRÉATION

2021/2022

FÉVRIER

Lancement de l'appel à candidature

AVRIL

**Rencontres avec les artistes, «speed dating»
équipes artistiques**

SEPTEMBRE

**Prendre pied dans le parcours de formation.
Se repérer dans un écosystème**

- Point Pairs

OCTOBRE

- Penser son projet
- Poser sa structure
- Se repérer/intégrer un réseau
- Point Pairs

DÉCEMBRE

Rendre son projet intelligible et communicable

- Se repérer/intégrer un réseau
- Délimiter son objet de création
- Devenir repéré/repérable, être visible
- Repérer les financeurs,
solliciter des financements
- Faire progresser son projet de création
- Point Pairs

JANVIER/FÉVRIER

**Repérer ses besoins et savoir élaborer
une fiche technique**

- Se repérer/intégrer un réseau
- Faire progresser son projet de création
- Point Pairs

AVRIL

Concevoir et réaliser un budget réel et sincère

- Faire progresser son projet de création
- Point Pairs

MAI

- Les mutualisations des compagnies
- Faire progresser son projet de création
- Point Pairs

2022/2023

**TEMPS LIBRE / ACCOMPAGNEMENT ARTISTIQUE
Écriture / Création au plateau**

NOVEMBRE

Comprendre les problématiques de gestion sociale

- Se repérer/intégrer un réseau
- Focus sur les lieux intermédiaires

**TEMPS LIBRE / ACCOMPAGNEMENT ARTISTIQUE
Écriture / Création au plateau**

2023

**Master Class – Dispositif Happynest Superamas
Point d'étape Equipes Re[Pair]s**

MARS

Appréhender la mission d'EAC d'une compagnie

- Monter un/des projets d'EAC en lien
avec la ligne de la compagnie
- Se repérer/intégrer un réseau
- Faire progresser son projet de création

MARS

Appréhender la mission d'EAC d'une compagnie

- Monter un/des projets d'EAC en lien
avec la ligne de la compagnie
- Se repérer/intégrer un réseau
- Faire progresser son projet de création

**TEMPS LIBRE / ACCOMPAGNEMENT ARTISTIQUE
Écriture / Création au plateau**

JUIN

Retour et présentation des maquettes

PARCOURS AJUSTABLE EN FONCTION DU PROFIL DES RÉSIDENTS ET DES PROJETS DÉVELOPPÉS.

FICHE DE CANDIDATURE



INSCRIPTION

Individuelle

Collective

POUR LE CANDIDAT OU LA PERSONNE REPRÉSENTANT LE COLLECTIF

Nom :

Prénom :

STATUT ACTUEL (étudiant, intermittent, demandeur d'emploi...)

.....
.....

CHAMP DISCIPLINAIRE PRINCIPAL

.....
.....

AUTRES DISCIPLINES INVESTIES PAR LA DÉMARCHE ARTISTIQUE :

Arts plastiques

Audiovisuel

Musique

Numérique

Autre - Précisez :

Avez-vous déjà participé à des ateliers ou créations avec des compagnies amateurs et/ou professionnels ?

Oui Non

Si oui, précisez :

.....
.....

PARTENAIRES

LA MAISON DU THÉÂTRE

<https://www.amiens.fr/maisondutheatre>

LE SAFRAN

<https://www.amiens.fr/safran>

CENTRE CULTUREL LÉO LAGRANGE

<http://ccllamiens.fr>

TAS DE SABLE CHÉS PANSES VERTES

<https://letasdesablecpv.org>

COLLECTIF SUPERAMAS

<https://www.happynest.site>

LA CHAPELLE THÉÂTRE

<https://www.chapelletheatre.org>

THÉÂTRE D'ANIMATION PICARD

<https://www.chescabotansdamiens.com>

CENTRE CULTUREL JACQUES TATI

<https://ccjt.fr>

MAISON DE LA CULTURE AMIENS

<https://www.maisondelacultureamiens.com>



REPAIRS

AMIENS METROPOLE

ACCOMPAGNEMENT
DES ARTISTES EMERGENTS
DU SPECTACLE VIVANT

